

Aménagement de l'axe cyclable Nantes <=> Couëron

Carnet de
chantier



VM107



Novembre 2024

ma rue
mon quartier
ma ville



Cofinancé par
l'Union européenne

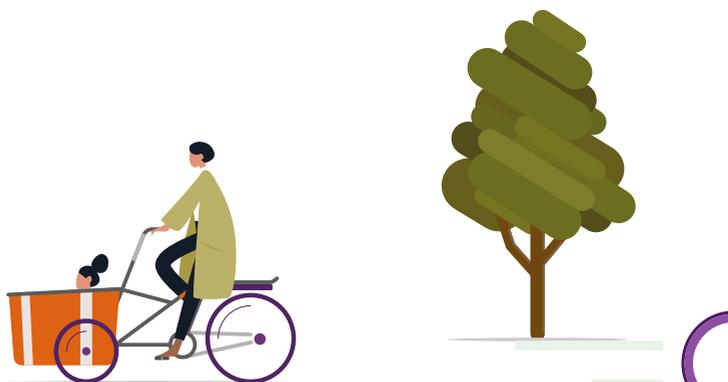
metropole.nantes.fr

Un axe cyclable pour des déplacements simples et confortables

La politique mobilité de la métropole vise à accompagner la dynamique du territoire en préservant le cadre de vie. L'ambition sur le plan des mobilités consiste à rééquilibrer les modes de déplacement et à promouvoir une cohabitation plus harmonieuse et équilibrée. Pour cela, la politique publique mobilités vise à encourager un usage plus raisonné de la voiture.

En 2035, sans évolution des mobilités, la circulation automobile se dégradera davantage avec une hausse de 10% de congestion. L'absence de régulation rendra la circulation de tous difficile, y compris pour les piétons, les cyclistes et les transports collectifs.

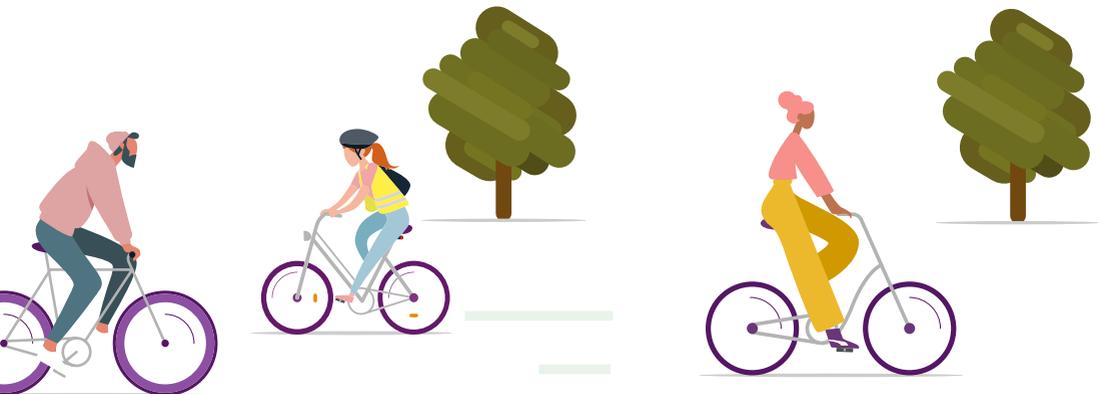
Dans ce cadre, la métropole s'engage à déployer un réseau de pistes cyclables pour faciliter et sécuriser les trajets de celles et ceux qui font le choix du vélo. Ce moyen de déplacement est à la fois bon pour le porte-monnaie, la santé et la planète. L'objectif est donc d'augmenter la part des déplacements à vélo de 3% à 12% d'ici 2030 en périphérie, et même 15% en centre ville. Dès 2026, 50 kilomètres de grandes pistes cyclables sécurisées, rapides, continues et bien identifiées seront créées.



Cet axe cyclable magistral de 7,5 km reliera Nantes à Couëron en passant par Saint-Herblain et Indre.

Une piste cyclable bidirectionnelle sera réalisée depuis le quai Cormerais (Saint-Herblain), en passant par la VM107 et la route de la Navale, pour rejoindre la partie est du quai Fougerat à Couëron. Le programme prévoit la réalisation d'aménagements permettant aux cyclistes venant de Haute-Indre de rejoindre en toute sécurité l'axe magistral, notamment via la rue Danielle-Mitterrand, ainsi que des aménagements à la fois pour les cyclistes et les piétons sur le quai Cormerais à Saint-Herblain. Le quai Cormerais accueillera un couloir de bus. Un cheminement piéton va être créé sur la route de la Navale, depuis l'entrée de Couëron jusqu'à l'usine de tri Arc-en-Ciel.

La livraison est attendue pour septembre 2025.



Un axe vélo sûr, lisible et confortable !

« Axe magistral vélo » désigne : des pistes cyclables de largeurs confortables et libres de tout obstacle. Par sa réalisation et par son usage, cet aménagement cyclable répond à 3 priorités : sécurité, confort et lisibilité.

1 / Les principes de SÉCURITÉ

- La voie pour les vélos est séparée des autres usages de l'espace public et en particulier des flux automobiles (y compris des transports en commun et des espaces de stationnement) et des piétons
- Les vélos sont prioritaires aux croisements (sauf cas exceptionnel)



2 / Les principes de CONFORT

- Les déplacements doivent pouvoir être fluides et à vitesse constante, avec des tracés plus directs et sans obstacle
- Les temps d'arrêt sont limités
- Les cyclistes ont la possibilité de se doubler ou rouler côte à côte dans un esprit de convivialité
- La piste est conçue pour tous les vélos (notamment les vélos à large gabarit)



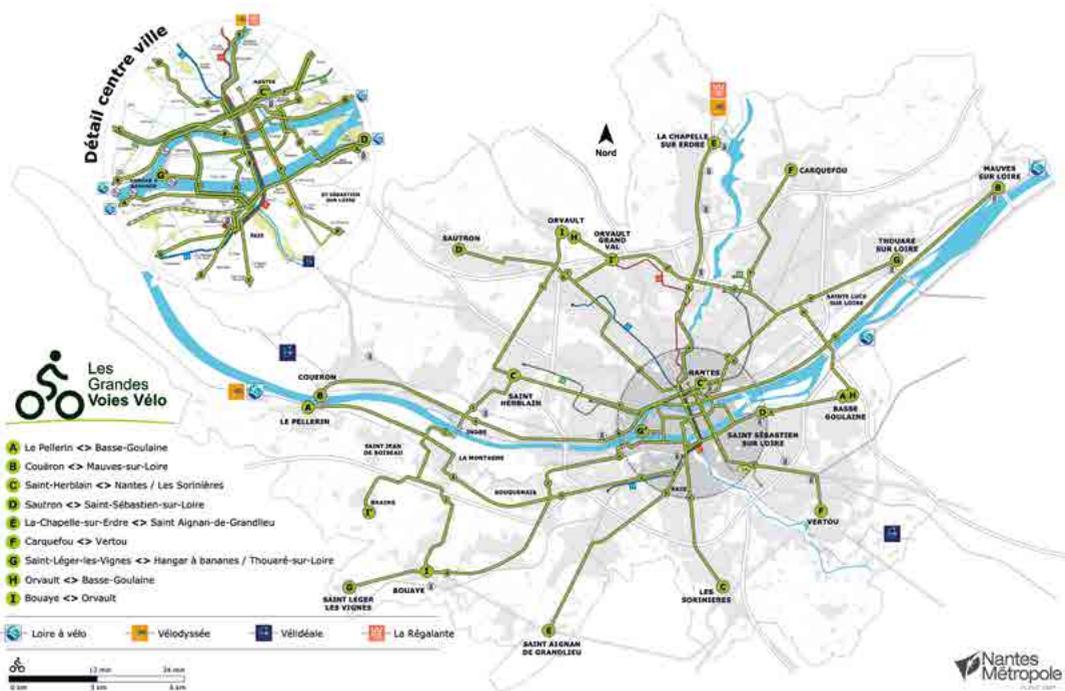
3 / Le principe de LISIBILITÉ

- L'axe sera cohérent et continu en évitant des changements d'aménagement avec un traitement au sol uniforme



C'est quoi les grandes voies vélo ?

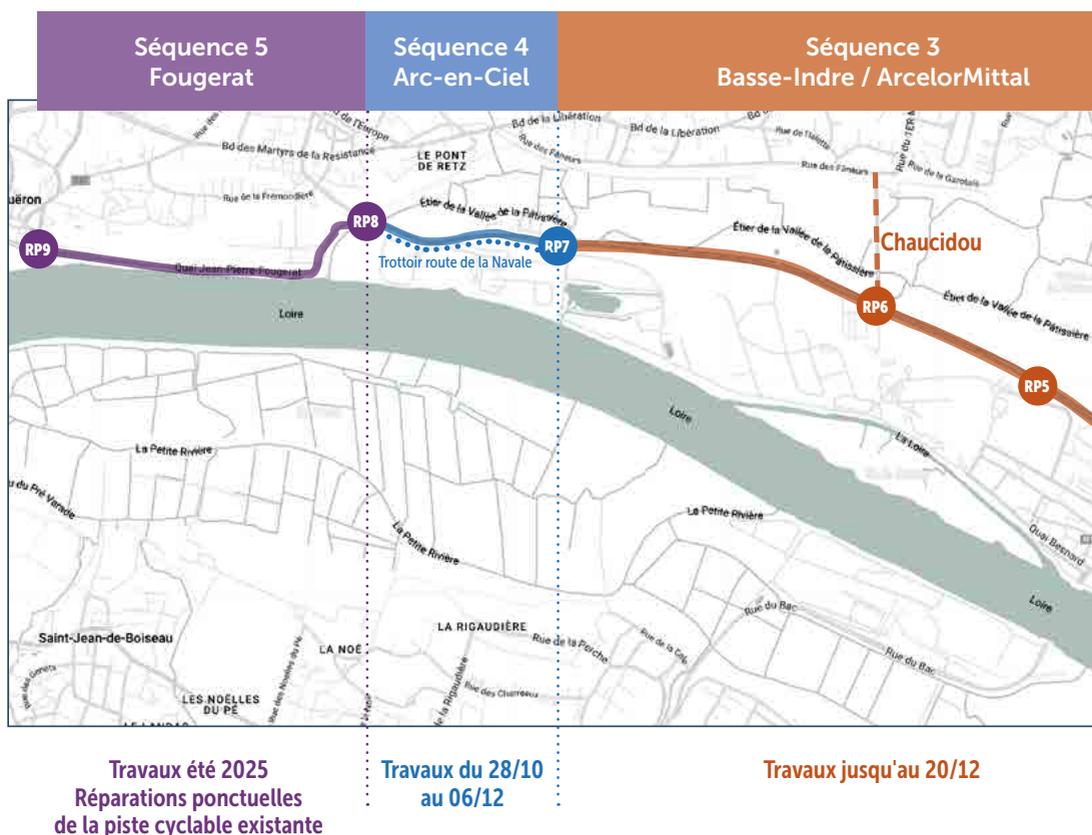
C'est une signalétique qui va jalonner l'ensemble des axes cyclables magistraux. Ces grandes voies vélo vont aider au repérage des cyclistes sur la métropole et mettre en valeur les itinéraires déjà existants et ceux qui vont être créés.



Planning prévisionnel

Travaux par tronçons et giratoires

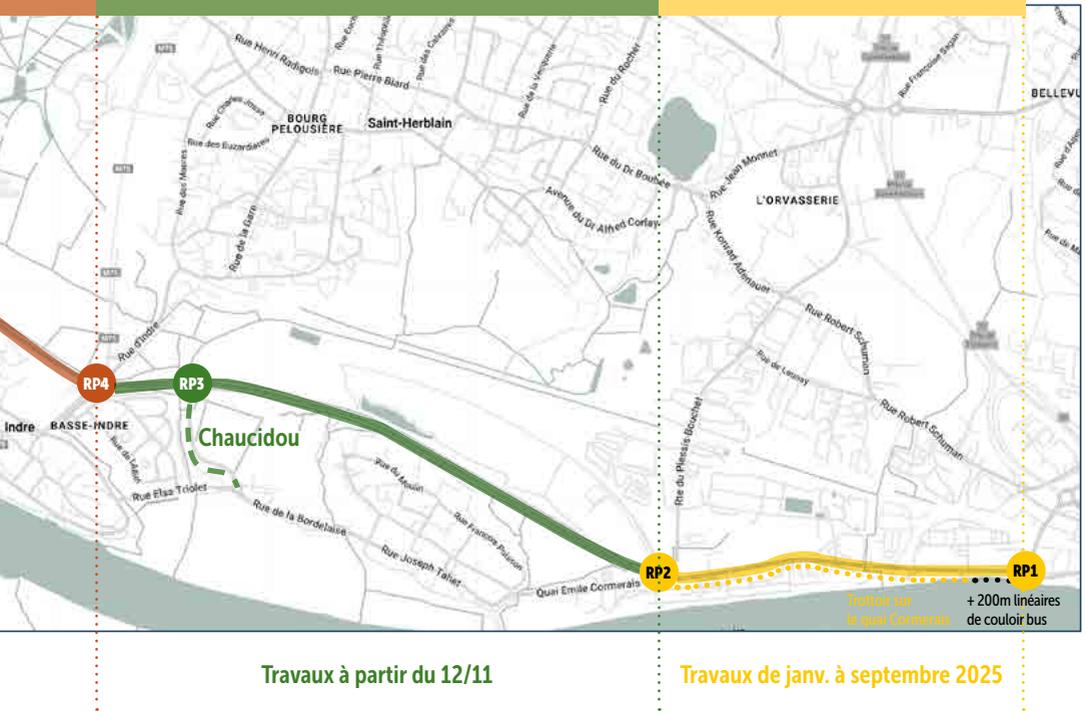
Réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3m de large minimum, au bord de la voie.



Initialement, les travaux devaient se dérouler en maintenant les deux sens de circulation, en chaussée rétrécie et avec une vitesse autorisée à 30 km/h au droit du chantier. Toutefois, cette organisation a posé des difficultés tant pour la sécurité des ouvriers que pour les besoins du chantier. Une nouvelle organisation a été décidée, avec des déviations sur certaines périodes, présentée dans ce carnet.

Séquence 2 Tougas / Haute-Indre

Séquence 1 Cormerais

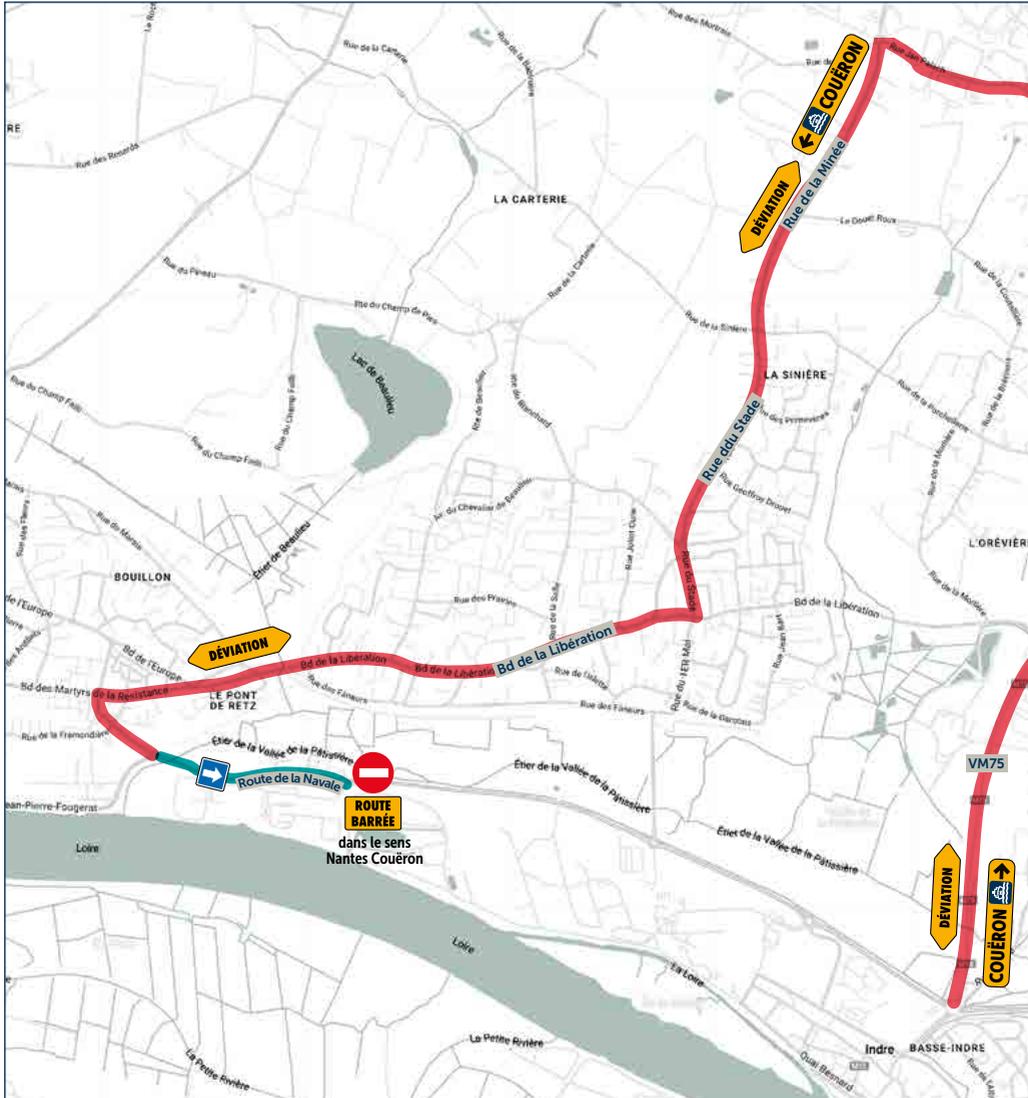


- RP** Rond-point
- Trottoir
- - - Chaucidou
- ▬ Piste cyclable





Itinéraire de déviation du 28/10 au



06/12

Du 28/10 au 06/12

- La **route de la Navale**, entre Arc-en-Ciel (rond point de la Navale RP7) et la rue Niescierewicz (rond point d'entrée de Couëron RP8), sera mise en sens unique pour permettre la réalisation des travaux.

Le sens autorisé sera le sens Couëron vers Nantes. Dans le sens opposé, une déviation sera mise en place par la VM75 - rue Jan Pallach- rue de la Minée – bd de la Libération – Bd des martyrs de la résistance – Rue Niescierewicz

- En parallèle, les travaux engagés sur les différents ronds-points (Rond point de la Chabossière RP6 et rond point de la Navale RP7) se poursuivent. Des travaux auront aussi lieu les nuits entre le 4 et le 8/11, et entre le 25 et le 29/11, sur ces ronds-points : des déviations seront mises en place.

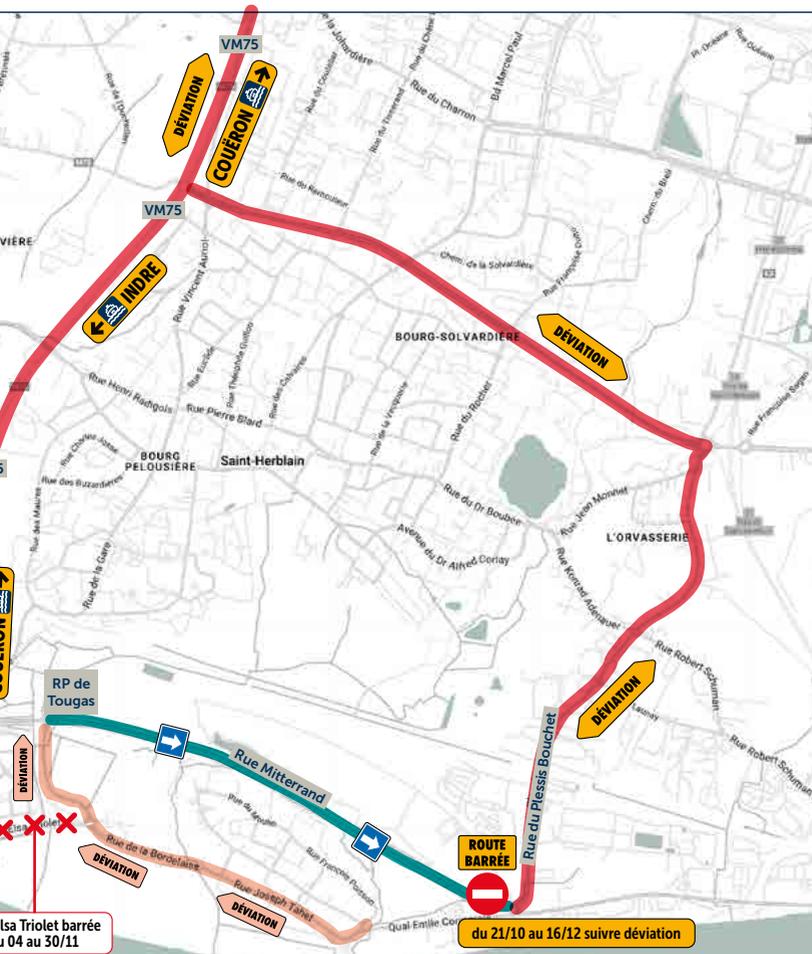
À partir du 04/11

- Les travaux commencent sur la VM107 entre le rond-point des Forges RP5 et le rond-point de la Chabossière RP6 : la chaussée sera rétrécie et la vitesse limitée à 30km/h pour permettre aux entreprises de travailler en toute sécurité.



Déviations générales, double sens de circulation

Déviations générales, sens unique Couëron vers Nantes



- Déviation générale, double sens de circulation
- Sens unique entre Couëron et Nantes
- Déviation riverains/ cycles vers Indre

Isa Triplet barrée du 04 au 30/11

ROUTE BARRÉE du 21/10 au 16/12 suivre déviation

Les travaux seront quasiment achevés le 20 décembre entre l'entrée de Couëron et le rond-point de Basse-Indre. Il restera la mise en place de l'enrobé clair sur la piste cyclable, la réalisation de quelques îlots au niveau des ronds points, et les marquages au sol.

L'aménagement en images



Rond-point de Basse-Indre



VM107



Aménagement de l'axe cyclable Nantes <-> Couëron



Des mesures pour préserver votre vie de quartier

Pendant les travaux, tous vos commerces resteront accessibles. Toutefois, nous nous en excusons, les travaux de création de l'axe entraîneront parfois des contraintes et des désagréments à l'échelle des piétons, des riverains, des commerçants...



Vous avez des questions ? retrouvez l'information travaux sur les réseaux Nantes au quotidien



Toutes les informations sur les axes cyclables :

<https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/projet/travaux-metropole-nantaise/axes-cyclables-magistraux>



Pour en savoir plus sur le futur aménagement de l'axe cyclable Nantes Couëron :

<https://metropole.nantes.fr/axe-velo-nantes-coueron>

